



Pourquoi un projet en équipe et en partenariat ?

- Pour contribuer à la réussite des élèves en renforçant le lien entre les disciplines
- Pour faire émerger d'autres compétences chez les élèves
- Pour donner accès à des pratiques artistiques et culturelles diversifiées
- Pour créer une dynamique au sein de l'établissement



Comment faire une demande de projet ?

- Connaître les textes officiels et les formulaires de demande
- En parler au chef d'établissement
- Construire le projet en amont avec le partenaire
- Déterminer le budget
- Soumettre le projet au conseil d'administration
- S'informer du calendrier académique



Pour réussir le projet il faut

- Un partenaire, un intervenant
- Connaître son établissement
- Connaître l'environnement social et culturel de son établissement
- Connaître les ressources disponibles
- Travailler en équipe et en partenariat



Un partenaire, un intervenant

- Un partenaire culturel : théâtre, musée, médiathèque, bibliothèque...
- Un intervenant artistique, scientifique ou un autre professionnel du domaine choisi



Connaître son établissement

Le volet culturel du projet d'établissement

- Participer si nécessaire à son élaboration
- Être actif au bénéfice de toute la communauté éducative



Connaître l'environnement social et culturel de son établissement

- La commune, le quartier...
- Les lieux culturels de proximité :
médiathèque, bibliothèque, musées...



Connaître les ressources disponibles

- Le CDI de l'établissement
- Le réseau action culturelle
 - La délégation académique à l'action culturelle
 - Les chargés de mission action culturelle des inspections académiques
 - Le site internet de la Daac : www.ac-versailles.fr rubrique action culturelle
 - Le réseau art et culture du CRDP



Travailler en équipe et en partenariat

- Travailler à plusieurs sur un même projet
- Rechercher les partenaires culturels, scientifiques : théâtres, musées, bibliothèques, médiathèques, entreprises...